

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 04365

Numéro SIREN : 501 565 568

Nom ou dénomination : 2i Portage

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/019125

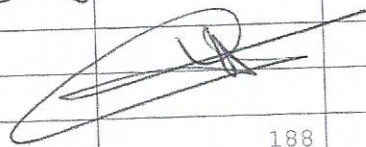
**BILAN - ACTIF**

1

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : **21 PORTAGE** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**  
 Adresse de l'entreprise : **7 IMPASSE ALARIC II** 31000 TOULOUSE Durée de l'exercice précédent\* **12**  
 Numéro SIRET\* **50156556800026** Néant

				Exercice N clos le.		N-1	
				31122020		31122019	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	44 530	8 894	35 635		2 640
	Fonds commercial (1)	AH					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	Terrains	AN					
	Constructions	AP	56 355	25 777	30 577		36 213
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	500	125	375		500
	Autres immobilisations corporelles	AT	75 182	32 045	43 136		21 465
Immobilisations en cours	AV						
Avances et acomptes	AX						
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS						
Autres participations	CU						
Créances rattachées à des participations	BB						
Autres titres immobilisés	BD	188		188		188	
Prêts	BF						
Autres immobilisations financières*	BH	4 592		4 592		4 592	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>181 346</b>	<b>66 842</b>	<b>114 504</b>		<b>65 597</b>	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (I)	Matières premières, approvisionnements	BL					
	En cours de production de biens	BN					
	En cours de production de services	BP					
	Produits intermédiaires et finis	BR					
	Marchandises	BT					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 736		2 736		2 593
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 568 822	122 854	2 445 968		2 722 717
	Autres créances (3)	BZ	80 423		80 423		73 182
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD					
Disponibilités	CF	1 164 554		1 164 554		493 032	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	16 245		16 245		14 154	
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>3 832 780</b>	<b>122 854</b>	<b>3 709 926</b>		<b>3 305 677</b>	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>4 014 126</b>	<b>189 696</b>	<b>3 824 430</b>		<b>3 371 274</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail							
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	4 592	(3) Part à plus d'un an :	CR	

*certifié conforme*  


EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

STOCKS \*

CREANCES

DIVERS

Comptes de régularisation

Renvois :

\* Des qualifications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2023

En Euros.

SAS SYGNATURES

2

## BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des Impôts)Néant  \*

Désignation de l'entreprise : 2I PORTAGE

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....9...000.....)	DA	9 000		9 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	900		900
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	68 226		22 366
	Report à nouveau	DH			45 856
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	142 488		140 899
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	220 614		219 021
	Autres fonds propres	DM			
	Produit des émissions de titres participatifs	DN			
Avances conditionnées	DO				
<b>TOTAL (II)</b>	DP				
Provisions pour risques	DQ				
Provisions pour charges	DR				
<b>TOTAL (III)</b>	DS				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DT			
	Autres emprunts obligataires	DU	1 036 318		40 894
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DV	2 317		142 967
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DW			1 440
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DX	163 063		131 955
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DY	2 373 041		2 242 033
	Dettes fiscales et sociales	DZ			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	EA	27 076		592 965
	Autres dettes	EB	2 000		
	Compte régul.	EC	3 603 815		3 152 253
<b>TOTAL (IV)</b>	ED				
<b>(V)</b>	EE	3 824 430		3 371 274	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>					
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 787 622		3 152 253	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 2T PORTAGE		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC				
	Production vendue	{ biens* services*	FD	FE	FF			
			FG	FH	FI	13 300 443	11 955 472	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	13 300 443	11 955 472		
	Production stockée*			FM				
	Production immobilisée*			FN				
	Subventions d'exploitation			FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	31 121	25 646		
	Autres produits (1) (11)			FQ	198	174		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	13 331 761	11 981 291
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS				
	Variation de stock (marchandises)*			FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	1 352 647	1 700 458		
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	381 980	303 420		
	Salaires et traitements*			FY	7 836 703	6 816 813		
	Charges sociales (10)			FZ	3 517 832	2 823 031		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA	22 509	15 954		
				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	7 064	105 938			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD						
	Autres charges (12)	GE	18 898	12 643				
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	13 137 633	11 778 259
	<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	194 128	203 033
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM				
	Différences positives de change			GN		0		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP		0	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	5 004	4 369		
	Différences négatives de change			GS		6		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	5 004	4 375	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	(5 004)	(4 374)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	189 124	198 658	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepta Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Néant  \*

Désignation de l'entreprise : 2I PORTAGE

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	10 046		2 866	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	10 046		2 866	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	500		5 060	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	500		5 060	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	9 546		(2 194)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HJ				
Impôts sur les bénéfices *		HK	56 182		55 565	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HIL	13 341 808		11 984 157	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HIM	13 199 319		11 843 258	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	142 488		140 899	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1	7 265		25 646	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) <small>(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)</small>	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	18 315		11 932		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6				
	obligatoires	A9				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8					
dont cotisations Madelin	A7					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
Régularisations antérieures			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
			500	10 046		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegetil Quantin

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Formulaire obligatoire (article 53 du Code Général des Impôts)

Néant  \*

Désignation de l'entreprise :		21 PORTAGE		Augmentations		Néant <input type="checkbox"/> * <input type="checkbox"/>			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Conseilatives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.		TOTAL I		CZ		D8		D9	
Frais d'établissement et de développement									
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD		KE		KF	
				7 752				39 417	
CORPORELLES				KG		KH		KI	
Terrains									
Constructions		L9		KJ		KK		KL	
Sur sol propre		Dont Composants							
Sur sol d'autrui		Dont Composants		KM		KN		KO	
Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2		KQ		KR	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3		KS		KU	
				56 355		KT		KX	
Autres immobilisations corporelles				KV		KW		KY	
Installations générales, agencements aménagements divers *				24 455		KZ		LA	
Matériel de transport *				KY		LC		LD	
Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LF		LE	
Emballages récupérables et divers *				LE		LI		LJ	
Immobilisations corporelles en cours				LH		LL		LM	
Avances et acomptes				LK		LO		LP	
TOTAL III				LN				31 341	
				100 695					
FINANCIÈRES				8G		8M		8T	
Participations évaluées par mise en équivalence									
Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV	
TOTAL IV				LQ		LR		LS	
				4 592					
				4 780					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		ØH		ØJ	
				113 227				70 758	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
INCORP.		TOTAL I		par virement de poste à poste 1		3		4	
Frais d'établissement et de développement		IN		CØ		DØ		D7	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV		LW		IX	
TOTAL II				2 639		44 530			
CORPORELLES				LX		LY		LZ	
Terrains		IP		MA		MB		MC	
Constructions		IQ		MD		ME		MF	
Sur sol propre		IR		MG		MH		MI	
Sur sol d'autrui		IS		MJ		MK		ML	
Inst. gales, agencets et am. des constructions		IT		MM		MN		MO	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		IU		MP		MQ		MR	
Autres immobilisations corporelles		IV		MS		MT		MU	
Inst. gales, agencets, aménagements divers		IW		MV		MW		MX	
Matériel de transport		IX		MZ		NA		NB	
Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		MY		ND		NE		NF	
Emballages récupérables et divers *		NC		NG		NH		NI	
Immobilisations corporelles en cours		TOTAL III		IV					
Avances et acomptes				132 036					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL		ØM	
				2 639		181 346			
FINANCIÈRES				ØU		M7		ØW	
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØX		ØY		ØZ	
Autres participations		IØ		2B		2C		2D	
Autres titres immobilisés		I1		2E		2F		2G	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		NJ		NK		2H	
TOTAL IV		I3				4 780			
				ØK		ØL		ØM	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		2 639		181 346			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegis-Quadrin

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032. En Euros. SAS SYGNATURES

6

**AMORTISSEMENTS**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Néant  \*

Désignation de l'entreprise : 2I PORTAGE

**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		CY	EL	EM	EN			PH	
<b>TOTAL I</b>									
Frais d'établissement et de développement									
<b>TOTAL II</b>									
Autres immobilisations incorporelles		5 112		7 079		3 297			8 894
Terrains									
Constructions	Sur sol propre								
	Sur sol d'autrui								
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		20 142		5 635					25 777
Installations techniques, matériel et outillage industriels									125
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	13 083		4 781					17 863
	Matériel de transport								
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 293		4 889					14 182
	Emballages récupérables et divers								
<b>TOTAL III</b>		42 518		15 430					57 948
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>		47 630		22 509		3 297			66 842

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N6
<b>TOTAL I</b>						
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	Q1
<b>TOTAL II</b>						
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	R7	R8	R9	S1	S2	S3
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	U8	U9	V1	V2	V3	V4
corporelles	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	W4	W5	W6	W7	W8	W9
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM		NO
<b>TOTAL IV</b>						
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY		NZ
Total général non ventilé (NS + NT + NU)						
Total général non ventilé (NW - NY)						

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices*		Montant net à la fin de l'exercice	
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032. SAS SYGNATURES

En Euros.

Cegid Quadrin

Désignation de l'entreprise : 2I PORTAGE

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	7Y	7Z	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	7U	7V	7W
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	7 064	UF	23 855
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

**8** **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE \***

Désignation de l'entreprise : <u>2I PORTAGE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	4 592	UV	4 592	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	106 089		106 089			
	Autres créances clients	UX	2 462 734		2 462 734			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY	4 430		4 430			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	70 543		70 543		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP	294		294		
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	5 155		5 155			
	Charges constatées d'avance	VS	16 245		16 245			
	<b>TOTAUX</b>		VT	2 670 082	VU	2 670 082	VV	
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	(1) Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 903		1 903			
	à plus de 1 an à l'origine	VH	1 034 415		218 223	796 665	19 528	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	163 063		163 063			
Personnel et comptes rattachés		8C	899 679		899 679			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	660 449		660 449			
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	618		618			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	664 368		664 368			
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	147 928		147 928			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	2 317		2 317			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	27 076		27 076			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L	2 000		2 000			
<b>TOTAUX</b>		VY	3 603 815	VZ	2 787 622	796 665	19 528	
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 040 855	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL			
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	6 439	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table structure with columns for descriptions, codes (WA, WB, etc.), and values. Includes sections for Réintégrations, Déductions, and Résultat Fiscal.

Désignation de l'entreprise : 2I PORTAGE	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK

<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT 20 425

<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>		
(à détailler, sur feuillet séparé)		
	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
<b>Provisions pour risques et charges *</b>		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
<b>Provisions pour dépréciation *</b>		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
<b>Charges à payer</b>		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>2I PORTAGE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>ORIGINES</b>	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	<b>OC</b>	45 856	<b>AFFECTATIONS</b>	Affectations aux réserves	- Réserves légales	<b>ZB</b>						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	<b>OD</b>	140 899		Dividendes	- Autres réserves	<b>ZD</b>	45 860					
	Prélèvements sur les réserves	<b>OE</b>			Autres répartitions		<b>ZE</b>	140 895					
					Report à nouveau		<b>ZF</b>						
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	186 755			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>ZG</b>						
										<b>TOTAL II</b>		<b>ZH</b>	186 755
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
<b>ENGAGEMENTS</b>	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	<b>J7</b>			<b>YQ</b>								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				<b>YR</b>								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				<b>YS</b>								
<b>DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	- Sous-traitance				<b>YT</b>	23 118		258 985					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	<b>J8</b>			<b>XQ</b>	42 531		49 266					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				<b>YU</b>	141 584							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				<b>SS</b>	52 956		21 410					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				<b>YV</b>	65 417		56 160					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	<b>ES</b>				<b>ST</b>	1 027 040		1 314 638				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					<b>ZJ</b>	1 352 647		1 700 458				
	<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				<b>YW</b>	168 771		148 312				
- Autres impôts, taxes et versements assimilés		<b>ZS</b>				<b>YZ</b>	213 209		155 108				
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					<b>YX</b>	381 980		303 420					
- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						<b>YY</b>	2 375 043		2 157 725				
<b>DIVERS</b>	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					<b>YZ</b>	168 372		108 604				
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*					<b>OB</b>	7 655 849						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					<b>OS</b>							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					<b>ZK</b>		%		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *	<b>XP</b>					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	<b>ZR</b>	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					<b>RG</b>							
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					<b>RH</b>							
<b>RÉGIME DE GROUPE*</b>	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	<b>JA</b>		Plus-values à 15 %	<b>JK</b>		Plus-values à 0 %	<b>JL</b>					
				Plus-values à 19 %	<b>JM</b>		Imputations	<b>JC</b>					
	Groupe : résultat d'ensemble.	<b>JD</b>		Plus-values à 15 %	<b>JN</b>		Plus-values à 0 %	<b>JO</b>					
				Plus-values à 19 %	<b>JP</b>		Imputations	<b>JF</b>					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	<b>JH</b>		N° SIRET de la société mère du groupe		<b>JJ</b>							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : 2I PORTAGE Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	Logiciels	2 639	2 639		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (⑪)				(B)	(C)		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : 2I PORTAGE

Néant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : 2I PORTAGE Néant  \*

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS \* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 2I PORTAGE				Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois		
				1	2	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>						
Effectif moyen du personnel * :				YP	166	
dont apprentis				YF	2	
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>						
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	13 300 443	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
<b>TOTAL 1</b>				OX	13 300 443	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	198	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	568	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
<b>TOTAL 2</b>				OM	766	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>						
Achats				ON		
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	1 315 763	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	1 036	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	18 898	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
<b>TOTAL 3</b>				OJ	1 335 697	
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG	11 965 511
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	11 965 511	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>						
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	13 300 443	Effectifs au sens de la CVAE *		
				EY	166	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	16 521 283	
Période de référence		GY	01/01/2020	GZ	31/12/2020	
Date de cessation				HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.  
\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 5 0 1 5 6 5 5 6 8 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2I PORTAGE

ADRESSE (voie) 7 IMPASSE ALARIC II

CODE POSTAL 31000 VILLE TOULOUSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 90

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination 2IGROUP

N° SIREN (si société établie en France) 844197517 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 90

Adresse : N° 7 Voie IMPASSE ALARIC II

Code postal 31000 Commune TOULOUSE Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

## 2I Portage

Société par actions simplifiée  
Au capital de 9 000 euros  
Siège social : 7 impasse Alaric II – 31000 TOULOUSE  
RCS TOULOUSE 501 565 568

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 21 JUIN 2021

#### DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

##### DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 142 488.44 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes 93 000.00 euros  
(Soit 1 033.33 euros par action)
- Au compte « autres réserves » 49 488.44 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 93 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus distribués	Eligibles abattement art. 158-3-2 CGI	Non éligibles abattement art. 158-3-2 CGI
31/12/2017	NEANT	-	-
31/12/2018	183 844.22 euros	-	183 844.22 euros
31/12/2019	140 895.00 euros	-	140 895.00 euros

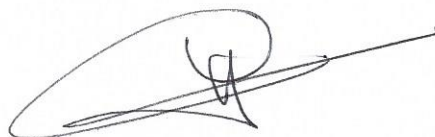
**CINQUIEME DECISION**

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

**P/ La Société 2I GROUP**

Associée unique

Représentée par M. Henry VINCENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'H' followed by a long horizontal stroke extending to the right.



**Commissariat aux comptes**

**2i PORTAGE**

Sas Au Capital De 9 000 €

7 Rue Alaric II

31000 TOULOUSE

RCS TOULOUSE 501 565 568

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2020**

## **SAS 2I PORTAGE**

S.A.S. au capital de 9 000 €  
7 rue Alaric II  
31000 TOULOUSE

RCS TOULOUSE 501 565 568

---

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2020*

A l'associé unique,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale en date du 29 juillet 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.S. 2I PORTAGE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la S.A.S. 2I PORTAGE à la fin de cet exercice.



## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons plus particulièrement examiné :

- Rapprochement, justification et contrôle de cohérence de la masse salariale avec les éléments issus de la paie ;
- Analyse des dépréciations des créances clients.

v

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la S.A.S. 2I PORTAGE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

h


En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à TOULOUSE, le 07/06/2021

**ACG - AUDIT CONSULTING GROUP**

**Jean CHÈNEBEAU**  
Commissaire aux comptes



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	44 530	8 894	35 635	2 640
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations corporelles</b>				
	Terrains				
	Constructions	56 355	25 777	30 577	36 213
	Installations techniques, matériel et outillage	500	125	375	500
	Autres immobilisations corporelles	75 182	32 045	43 136	21 465
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations mises en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	188		188	188	
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 592		4 592	4 592	
<b>Total II</b>	<b>181 346</b>	<b>66 842</b>	<b>114 504</b>	<b>65 597</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 736		2 736	2 593
	<b>Créances (3)</b>				
	Clients et comptes rattachés	2 568 822	122 854	2 445 968	2 722 717
	Autres créances	80 423		80 423	73 182
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 164 554		1 164 554	493 032	
Charges constatées d'avance (3)	16 245		16 245	14 154	
<b>Total III</b>	<b>3 832 780</b>	<b>122 854</b>	<b>3 709 926</b>	<b>3 305 677</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>4 014 126</b>	<b>189 696</b>	<b>3 824 430</b>	<b>3 371 274</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

4 592

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b> 31/12/2020 12	<b>Exercice N-1</b> 31/12/2019 12
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 9 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	9 000	9 000
	<b>Réserves</b>		
	Réserve légale	900	900
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	68 226	22 366
	Report à nouveau		45 856
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	142 488	140 899
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	<b>Total I</b>	220 614	219 021
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	<b>Total II</b>		
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	<b>Total III</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 036 318	40 894
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	2 317	142 967
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 440
	<b>Dettes d'exploitation</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 063	131 955
	Dettes fiscales et sociales	2 373 041	2 242 033
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	27 076	592 965	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)	2 000	
	<b>Total IV</b>	3 603 815	3 152 253
	Ecart de conversion passif (V)		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	3 824 430	3 371 274

(1) Dont à moins d'un an

2 787 622

3 152 253

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	12 892 969	407 474	13 300 443	11 955 472	1 344 971	11.25
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	12 892 969	407 474	13 300 443	11 955 472	1 344 971	11.25
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			31 121	25 646	5 475	21.35
Autres produits			198	174	24	13.83
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			13 331 761	11 981 291	1 350 470	11.27
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 352 647	1 700 458	347 812	20.45
Impôts, taxes et versements assimilés			381 980	303 420	78 560	25.89
Salaires et traitements			7 836 703	6 816 813	1 019 890	14.96
Charges sociales			3 517 832	2 823 031	694 801	24.61
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			22 509	15 954	6 555	41.08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			7 064	105 938	98 875	93.33
Dotations aux provisions						
Autres charges			18 898	12 643	6 255	49.47
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			13 137 633	11 778 259	1 359 374	11.54
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			194 128	203 033	8 904	4.39
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change				0	0	100.00-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>				0	0	100.00-
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	5 004		4 369		635	14.54
Différences négatives de change			6		6	100.00-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	5 004		4 375		630	14.39
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	5 004		4 374		630	14.40-
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	189 124		198 658		9 534	4.80-
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 046		2 866		7 181	250.55
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	10 046		2 866		7 181	250.55
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	500		5 060		4 560	90.12-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	500		5 060		4 560	90.12-
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	9 546		2 194		11 740	535.19
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	56 182		55 565		617	1.11
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	13 341 808		11 984 157		1 357 650	11.33
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	13 199 319		11 843 258		1 356 061	11.45
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	142 488		140 899		1 589	1.13

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 824 429.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 13 300 442.97 Euros et dégageant un bénéfice de 142 488.44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. L'émergence de la COVID19 et l'ensemble des décisions gouvernementales prises à compter du 16/03/2020 telles que les périodes de confinement national, ont impacté l'organisation de la société. Cependant cela n'a pas eu un impact significatif majeur sur les états financiers clos au 31/12/2020.

Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 752		39 417
<b>TOTAL</b>			
Installations générales agencements aménagements des constructions	56 355		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	500		
Installations générales agencements aménagements divers	24 455		23 633
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 386		7 708
<b>TOTAL</b>	100 695		31 341
Autres titres immobilisés	188		
Prêts, autres immobilisations financières	4 592		
<b>TOTAL</b>	4 780		
<b>TOTAL GENERAL</b>	113 227		70 758

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		2 639	44 530	
<b>TOTAL</b>				
Installations générales agencements aménagements constr.			56 355	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			500	
Installations générales agencements aménagements divers			48 088	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			27 094	
<b>TOTAL</b>			132 036	
Autres titres immobilisés			188	
Prêts, autres immobilisations financières			4 592	
<b>TOTAL</b>			4 780	
<b>TOTAL GENERAL</b>		2 639	181 346	

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 112	7 079	3 297	8 894
Installations générales agencements aménagements constr.	20 142	5 635		25 777
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		125		125
Installations générales agencements aménagements divers	13 083	4 781		17 863
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 293	4 889		14 182
<b>TOTAL</b>	<b>42 518</b>	<b>15 430</b>		<b>57 948</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>47 630</b>	<b>22 509</b>	<b>3 297</b>	<b>66 842</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	7 079				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	5 635				
Instal.techniques matériel outillage indus.	125				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 781				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 889				
<b>TOTAL</b>	<b>15 430</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>22 509</b>				

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	139 646	7 064	23 855		122 854
<b>TOTAL</b>	<b>139 646</b>	<b>7 064</b>	<b>23 855</b>		<b>122 854</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>139 646</b>	<b>7 064</b>	<b>23 855</b>		<b>122 854</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		<b>7 064</b>	<b>23 855</b>		

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 592	4 592	
Clients douteux ou litigieux	106 089	106 089	
Autres créances clients	2 462 734	2 462 734	
Personnel et comptes rattachés	4 430	4 430	
Taxe sur la valeur ajoutée	70 543	70 543	
Divers état et autres collectivités publiques	294	294	
Débiteurs divers	5 155	5 155	
Charges constatées d'avance	16 245	16 245	
<b>TOTAL</b>	<b>2 670 082</b>	<b>2 670 082</b>	

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 903	1 903		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 034 415	218 223	796 665	19 528
Fournisseurs et comptes rattachés	163 063	163 063		
Personnel et comptes rattachés	899 679	899 679		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	660 449	660 449		
Impôts sur les bénéfices	618	618		
Taxe sur la valeur ajoutée	664 368	664 368		
Autres impôts taxes et assimilés	147 928	147 928		
Groupe et associés	2 317	2 317		
Autres dettes	27 076	27 076		
Produits constatés d'avance	2 000	2 000		
<b>TOTAL</b>	<b>3 603 815</b>	<b>2 787 622</b>	<b>796 665</b>	<b>19 528</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 040 855			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 439			

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 903
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 477
Dettes fiscales et sociales	764 428
Autres dettes	3 464
<b>Total</b>	<b>849 273</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		16 245
Total		16 245
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		2 000
Total		2 000

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 15 310euros.